

ASSOCIATION DES GRANDES ORGUES DE CHARTRES
Concours international d'orgue
« GRAND PRIX DE CHARTRES » 2018
INTERPRETATION

PROGRAMME DES EPREUVES

Présélection

Dans l'ordre ci-dessous :

- 1) Fugue « alla gigue » Bwv 577 de Johann Sebastian Bach
- 2) Melodia opus 59 n° 11 de Max Reger
- 3) Final de la 4^{ème} symphonie (Opus 32 n° 4) de Louis Vierne

Première épreuve éliminatoire (1/4 de finale) - First round

Dans l'ordre ci-dessous :

- 1) Tierce en taille du Livre premier (la 1^{ère}) Louis Marchand
- 2) Final de la 5^{ème} sonate en trio Bwv 529 de Jean Sébastien Bach
- 3) Scherzo opus 2 de Maurice Duruflé
- 4) Final de la 4^{ème} symphonie (Opus 32 n° 4) de Louis Vierne

Deuxième épreuve éliminatoire (1/2 Finales) – Second round

Dans l'ordre ci-dessous :

- 1) Praeludium en fa # mineur Bux WV 146 de Dietrich Buxtehude
- 2) Scherzo de Jehan Alain JA 070
- 3) Allegro Vivace de la symphonie n° V opus 42 de Charles Marie Widor

Finales à la cathédrale de Chartres - Final round

Dans l'ordre ci-dessous :

- 1) Prélude et fugue en sol majeur BWV 550
- 2) une œuvre commandée par l'association des grandes orgues de Chartres (création) au compositeur Thomas Lacôte d'une durée d'environ 7 à 8 minutes qui sera disponible au début de l'année 2018.
- 3) Choral de la symphonie n° VII, opus 42, de Charles-Marie Widor
- 4) Prélude et fugue sur le nom d'Alain opus 7 de Maurice Duruflé